

**POLITIQUE/ASSEMBLEE NATIONALE :**

**Seuls UNIR et CST constituent des groupes parlementaires**



Le doyen d'âge, Georges Latévi Lawson du CST (g) en convivialité avec Dama Dramani de l'UNIR (dt)

**Violences / Manifestations publiques:**

**Les mises en garde aux "casseurs" des ministres de la Sécurité et de l'Administration territoriale**



Col Yark Damehame



Gilbert Bawara

P.3

**Culture**

**Finale de l'élection Miss Togo 2013**

**Album photos des 20 candidates à la finale du 31 août prochain à Lomé**

P.8

Lisez nous désormais sur le: [www.lemedium.info](http://www.lemedium.info) avec:



Guéguerre autour du leader de l'opposition:  
**Jean-Pierre Fabre : "Je ne cherche à pas diriger l'opposition"**



Me Apévon Dodji (Arc-en-Ciel/CAR) Jean-Pierre Fabre (CST/ANC)

Les responsables de l'opposition se sont lancés des flèches ces derniers jours au sujet du concept "leader de l'opposition", une guéguerre qui s'est éclatée juste après les résultats des élections législatives du 25 juillet. Ce scrutin a été remporté par l'Union pour la République (UNIR, parti au pouvoir) qui a enlevé 62 des 91 sièges de députés au Parlement.

Suite page 3

**Justice / Chantage :**

**L'Etat togolais a porté plainte pour chantage contre Jacques Dupuydauby le 18 août 2011**



Jacques Dupuydauby

En 2001, les autorités togolaises ont privatisé l'activité de manutention des conteneurs au Port Autonome de Lomé. Le 29 Août 2001, la Société S.E.2.M - TOGO a signé avec l'Etat Togolais une convention portant sur l'activité de manutention des conteneurs au Port Autonome de Lomé.

Suite page 3

**Développement à la base :**

**50 millions de F.CFA pour des activités génératrices de revenus**



La ministre Dogbé (g) remettant un chèque à une bénéficiaire

**Invité de la semaine**

**Mission accomplie pour la FOSEL2013 !**



Koudouovoh Têko Mawuli, commandant de la FOSEL 2013

Les législatives du 25 juillet dernier et la campagne électorale se sont déroulées dans le calme. Un résultat à mettre au crédit de la FOSEL 2013, la Force de sécurisation des élections ; une unité composée de 6.500 gendarmes, policiers et gardiens de préfecture. A sa tête, Koudouovoh Têko Mawuli, le patron de la FOSEL et par ailleurs directeur de la police nationale. 'La mission a été accomplie et c'est une réelle fierté pour tous mes hommes', confie-t-il dans l'entretien qui suit.

Suite page3

**Météo**

Mardi 27 Août 2013  
 Matin:  
 Ciel peu nuageux  
 23°C  
 Après-midi:  
 Ciel très nuageux  
 29°C

**EDITO**

**Démocratie parlementaire**

Avec la prise de fonction des nouveaux députés s'ouvre une nouvelle page de la démocratie au Togo. Elle est marquée par trois facteurs essentiels.

Le premier c'est le timide passage de l'opposition d'une stratégie extraparlamentaire à un combat démocratique à l'intérieur de l'Assemblée.

Les hasards de l'état civil ont fait présider les premiers travaux de la nouvelle assemblée par Georges Lawson de l'ANC. Celui-ci, dans un discours d'une grande hauteur de vues, s'est délibérément placé dans le cadre juridique et constitutionnel. Certes une hirondelle ne fait pas le printemps mais elle l'annonce souvent. Il restera à confirmer que l'assemblée est pour tous le cadre privilégié du dialogue démocratique.

Le second élément remarquable est le mea culpa de plusieurs leaders de l'opposition. Les plus avertis reconnaissent les erreurs de stratégie de l'opposition. Elle a misé sur la rue plutôt que sur les urnes, sur la pression internationale plutôt que sur l'action interne. Pendant ce temps la majorité labourait le terrain et s'organisait pour gagner les élections. L'opposition paye cher son retard dans la participation électorale.

Il est aussi significatif de constater le rejet de la violence et des casses comme moyens d'action. La population aspire au développement et non à la destruction.

Voici désormais l'opposition et la majorité devant leurs responsabilités.

L'opposition doit retrouver les bases d'un programme et la modération nécessaire à toute action politique.

La majorité doit savoir maîtriser son succès et se souvenir de la parole du grand homme politique français Edgar Faure : "Avoir toujours raison, c'est un grand tort".

**Koffi Souza**  
In republicoftogo

**Libre opinion :**

**La CDPA, morte et enterrée ?**

*C'EST AVEC une très grande tristesse que j'ai vainement cherché trace du parti historique, le parti des Partis, créé avant la démocratisation de notre pays, la Convention Démocratique des Peuples Africains, la CDPA ...*

**Qu'ont-ils fait de toi, courageuse pionnière de la lutte pour la démocratisation togolaise ?...**

L'alinéa 1er du préambule des statuts de la CDPA énonce :

" La Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) est un parti togolais démocratique. Son option est la Social-démocratie. Elle fait de l'homme le centre et la fin ultime de toutes ses préoccupations. Elle est par conséquent attachée aux droits de l'homme et du citoyen. Elle fonde le principe de la démocratie sur le suffrage universel et la pluralité des idées. Elle s'engage à respecter les dispositions de la constitution togolaise, de la charte des partis politiques ou d'autres textes en vigueur au Togo".

Le Togo a connu le rôle positif de la CDPA, avec son Secrétaire Général, Léopold GNININVI, un homme rigoureux adepte du compromis, mais pas de la compromission, homme lucide, respecté par toute la classe politique togolaise, intègre et compétent. Il a laissé sa place à Mme Kafui ADJAMAGBO, qui assume l'intérim du Secrétariat.

**L'article 6 des statuts du Parti stipule :**

" Le logo de la CDPA est une carte d'Afrique, de couleur jaune, portant une carte du Togo, couleur verte, avec en son centre deux mains géantes jointes couleur blanche ; la main droite agrippant la main gauche ; et le sigle CDPA en bas, suivant une trace circulaire, se calant rigoureusement dans le secteur angulaire créé par les bras des deux mains jointes et en couleur bleu".

Mais, pour faire simple, c'est l'image forte de ces deux mains jointes que le parti exhibe sur toutes les affiches et que le peuple connaît sous le vocable "asi le asime", "La main dans la main", image forte de réconciliation, d'amour, de compromis, tant aimée par nos populations...

Logo, aussi incroyable que vrai, ce logo n'est apparu nulle part, au cours des dernières législatives ! La CDPA est noyée dans une obsession surréaliste de regroupement factice, de copinage et avec le CST, un collectif bidon, créé de toutes pièces, sans objectif républicain. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, qu'un parti peut s'auto dissoudre pour fusionner avec un autre ou d'autres partis politiques et former un autre parti, plus grand, plus combatif pour conquérir le pouvoir. Mais la CDPA

s'est engluée, avec le CAR de Dodzi APEVON, dans un regroupement de cinq partis (dont les trois autres sont des micros partis), pour créer un regroupement surréaliste, nommé Arc-en-ciel (un symbole divin de 7 couleurs)...

Pas étonnant que ce machin n'ait recueilli que six (6) sièges dans le nouveau Parlement ! Les populations n'ont retrouvé ni le logo de la CDPA, ni celui du CAR, le bélier noir, tant apprécié par les populations. En lieu et place, un logo Arc-en-ciel, mal dessiné, mal lisible, inexpressif, grossier, comme tracé par un pied au lieu d'une main experte !

Est-ce la mort de la CDPA ? Qu'avez-vous fait de la CDPA, Mme Kafui Adjamagbo-Johnson ? Qu'avez-vous fait de l'héritage du Parti que vous a légué le Professeur Léopold GNININVI ?



**Dr David IHOU**

La CDPA, un parti d'avant-garde, qui avait présenté, en 2010, une femme candidate à la présidence de la République, une première au Togo et qui a pour nom Kafui Brigitte Adjamagbo-Johnson...

Madame, si vous tuez la CDPA, vous serrez la seule et unique responsable de cette mort, et vous serez seule à son enterrement...

**Dr David IHOU**

**VACANCES UTILES**  
**FORMATION EN INFORMATIQUE ET INTERNET**

- INITIATION A L'INFORMATIQUE
- DACTYLO PCTAP
- MICROSOFT OFFICE WORD
- MICROSOFT OFFICE EXCEL
- MICROSOFT OFFICE POWERPOINT
- MICROSOFT OFFICE PUBLISHER
- INTERNET

**10.000 FCFA**

**MANUEL DE FORMATION : 2.500f**  
**DURÉE : 2 Semaines**  
**Contact : 22 21 46 63 / 22 22 57 51 /**  
**E-mail : maisonpresse.togo@gmail.com**  
*Rue des Mirabelles - Tokoin trésor Dogbeavou*

**SOGESTI**  
Intégrateur de Système d'Information  
Communication - Formation - Conseil  
support@sogesti.net / www.sogesti.net

**-Emploito.com le site web de référence de recrutement en ligne.**  
**-Recrutez rapidement vos employés.**  
**-Emploito.com vous permet de consulter les CV des candidats.**  
**-Affichez votre CV sur emploito.com**  
**-Les employeurs consultent votre CV et vous recrutent directement**  
**-Besoin d'un stagiaire? d'un employé? d'un consultant?**  
**-Nous joindre :Tel: 22 20 05 53 E-mail: info@emploito.com**  
**www.emploito.com**

**VACANCES UTILES**

Vous êtes, élèves, étudiants, ... passionnés du journalisme, la Maison de la Presse du Togo vous offre du 10 Août au 20 septembre 2013, une occasion inespérée de vous initier à la pratique journalistique :

- Presse écrite
- Radio
- Presse en ligne
- Création de blogs
- Utilisation des nouveaux médias

Saisissez vite cette occasion pour vous familiariser au journalisme à moindre coût et en un temps record, sous l'encadrement de professionnels ayant une longue expérience sur la presse internationale Syfia, BBC, Africa N°1, PANA, AFP, RFI, REUTERS

Les inscriptions commencent le 1er Août pour prendre fin le 08 Août 2013.

Cette formation sera sanctionnée par un stage au sein des organes de presse de la place.

**Contact : 22 21 46 63 / 22 22 57 51 /**  
**E-mail : maisonpresse.togo@gmail.com**  
**Rue des Mirabelles - Tokoin trésor - Dogbeavo**

**update concept**

Pour le compte de son deuxième semestre d'activités pour l'année 2013, le Cabinet de formation Update Concept vous propose deux séminaires de formation opérationnelle à Lomé, sur les thèmes suivants:

- Du 04 au 06 septembre : Management de projet avec MS Project.
- Du 09 au 12 septembre : Stratégie des Organisations.

**FORMATEUR : Martin MADIBA EBONGUE, MSC, PMP, Auditeur Qualité ISO 9001-2008.**

**REFERENTIELS UTILISES:**

- PROJECT MANAGEMENT INSTITUTE USA- (PMBOK).
- ISO 21500 (NORME ISO DE MANAGEMENT DE PROJET).
- CADRE LOGIQUE & BALANCED SCORECARD DE KAPLAN ET NORTON.
- STRATEGIC MATURITY MODEL.

**LES PLUS UPDATE.**

- Clés USB avec Templates d'actifs en management de Projet offert à chaque participant.
- Un Coaching personnalisé pré et post séminaire (sans frais supplémentaire) assuré pour chaque participant.
- Ces deux séminaires donnent droit à des gains des crédits PDU reconnus (Personal Development Units).

Directeurs généraux, Chefs de projet, Responsables chargés de la stratégie, Responsables qualité de projet, Responsable des opérations, consultant en stratégie et management de projet... ne ratez pas l'opportunité de participer à ces deux séminaires de formation homologués et alignés au référentiel Project Management Institute-USA et ISO 21500 (Norme ISO de management de projet).

Pour tout contact et retrait des dossiers d'informations, veuillez contacter :

**UPDATE CONCEPT**  
08 BP: 81589 LOME -TOGO  
Tel: +228 22 21 45 47 / 22 34 21 07  
Email: info@updatconcept.com / Site web: www.updateconcept.com.

**LE MEDIUM**  
Hébdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Économie - Développement - Culture

Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 99 52 05 15  
Email : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Rédaction :**  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER

**Infographie :** JPB  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 9012 3730  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution:** Léo AYIVI (90 19 70 25)

## Violences / Manifestations publiques:

# Les mises en garde aux "casseurs" des ministres de la Sécurité et de l'Administration territoriale

LE COLONEL Yark Damehame et Gilbert Bawara, respectivement ministres de la sécurité et de l'administration territoriale ont mis en garde mercredi, des "individus mal intentionnés" qui profitent des manifestations publiques pour poser des actes de vandalisme avec des "casses" et de "destructions" de biens publics et privés.



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité d'infrastructures publiques, la destruction, le pillage et l'incendie de commissariat", indique le communiqué.

Selon ces deux ministres dans un communiqué conjoint rendu public, certains individus - à l'occasion des manifestations publiques à travers le territoire national - n'ont pour intention que d'organiser des actes de destruction et de dégradation des infrastructures et édifices publics, ainsi que des biens privés.

Il en a été ainsi lors des manifestations publiques ponctuées de troubles à l'ordre public organisées à Lomé, Dapaong et Niamtougou. Ces manifestations ont occasionné d'importants dégâts matériels, des exactions ainsi que des dégradations

"Récemment à Kéto, les affrontements entre deux groupes religieux rivaux ont occasionné un nombre élevé des blessés, de destructions de maisons d'habitations, de boutiques ainsi que des motos et vélos. Les importants dégâts enregistrés sont la plupart du temps des faits d'individus mal intentionnés qui n'ayant rien à avoir avec lesdites



Gilbert Bawara, ministre de l'Administration territoriale manifestations, en profitent pour commettre des actes crapules", poursuivent les deux ministres.

Pour ces derniers, "le droit et la liberté de manifester ne sauraient en aucun cas être synonyme de casses et de destructions. Les individus qui sous le couvert de manifestations publiques ne visent qu'à assouvir leurs intentions délictueuses, doivent s'attendre à répondre de leurs actes devant la loi".

"Les instructions fermes ont été données aux forces de sécurité pour

identifier et appréhender dorénavant les auteurs de ces actes répréhensibles", soulignent le Colonel Yark et M.Bawara.

Ils invitent les organisateurs des manifestations publiques "à prendre toutes les dispositions pour préserver, quelle que soient les circonstances la paix sociale, la quiétude et la sécurité afin d'éviter toute sorte de destruction et de dégradation privée et toute atteinte à l'intégrité physique du citoyen".

Le bilan dressé par le gouvernement lors des affrontements de Kéto (environ 440 km au nord de Lomé) fait état de 13 personnes blessées dont 2 cas graves. 20 maisons, 5 boutiques, 6 voitures et 7 motos ont été saccagées et brûlées. Au total 10 personnes ont été interpellées et gardées en vue par la gendarmerie. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour faire la lumière sur ces graves incidents et situer les responsabilités.

## Législatives 2013 :

# Un "hommage mérité" de la CENI à la FOSEL/2013 pour son "professionnalisme" lors du processus électoral

LA COMMISSION Electorale Nationale Indépendante (CENI) a rendu un "hommage mérité" ce jeudi à la Force Sécurité Elections" (FOSEL/2013), chargée d'assurer la sécurité avant, pendant et après les élections législatives du 25 juillet prochain.

Selon l'ensemble des observateurs (nationaux et internationaux) déployés sur le terrain dont ceux l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), ces élections se sont déroulées dans la paix. Ce jeudi, les responsables de cette Force ont organisé une jour-

née, afin de recueillir des propositions pour améliorer leurs prestations. Plusieurs ministres, ainsi que des diplomates et des représentants des organisations internationales ont assisté à cette rencontre.

La CENI, chargée d'organiser et de superviser ces législatives, a rendu un "hommage mérité" au haut commandement de la FOSEL.

"Voici venu le moment de rendre un hommage mérité au haut commandement de la FOSEL, ainsi qu'à ses hommes et ses femmes qui la composent", a déclaré Jean Claude Homawoo, le vice-président de la CENI.

"Ensuite, ils ont conduit le



Mme Angèle Dola A. Aguihah, présidente de la CENI

déploiement et le replis de tout les matériels électoraux particulière-

ment les plus sensibles (...). Ils sont sur le terrain à toute heure, du jour et de la nuit, faisant preuve d'un patriotisme à tous égards, gage du Togo nouveau qui se dessine", a-t-il souligné.

Pour le ministre de la sécurité, cette réussite de la mission de la FOSEL/2013 est "la résultante d'une volonté collective, de la détermination de tous - acteurs nationaux et internationaux - et de la foi en ce que nous voulions".

Créée par le gouvernement le 10 avril dernier, la FOSEL/2013 est composée de 6.500 gendarmes, policiers et gardiens de préfectures. Elle est dirigée par le Commissaire divisionnaire Têko Mawuli Koffi Koudouovoh, directeur de la police nationale.

## Invité de la semaine

# Mission accomplie pour la FOSEL2013 !

Les législatives du 25 juillet dernier et la campagne électorale se sont déroulées dans le calme. Un résultat à mettre au crédit de la FOSEL 2013, la Force de sécurisation des élections ; une unité composée de 6.500 gendarmes, policiers et gardiens de préfecture.

A sa tête, Koudouovoh Têko Mawuli, le patron de la FOSEL et par ailleurs directeur de la police nationale.

"La mission a été accomplie et c'est une réelle fierté pour tous mes hommes", confie-t-il dans l'entretien qui suit.

La FoseL 2013 a achevé sa mission. Bilan positif ?

Permettez moi d'abord de rappeler que le dispositif sécuritaire mis en place n'avait qu'un seul objectif, celui d'assurer la sécurité avant, pendant et après les élections. Il



Koudouovoh Têko Mawuli, commandant de la FOSEL 2013

était essentiellement question pour nous de veiller à ce que le scrutin se déroule sans violence.

Concernant le bilan, je peux affirmer aujourd'hui que la mission a été accomplie. C'est une fierté pour mes hommes.

La couverture sécuritaire de la phase du recensement dans les deux s'est bien passée. La campagne électorale s'est déroulée dans un climat apaisé, en dépit de rares incidents isolés. Le scrutin, comme l'ont souligné l'ensemble des obser-

vateurs nationaux et internationaux, n'a été émaillé d'aucun incident. Il en est de même lors de la proclamation des résultats.

La FOSEL 2013 a pleinement joué sa partition.

C'est l'occasion de remercier tous ceux qui ont assuré son succès. Le chef de l'Etat qui a accordé les moyens nécessaires, le gouvernement, le ministre de la Sécurité, la Ceni, les Maires, les Préfets, les partis politiques et les médias.

La FOSEL sera-t-elle réactivée lors des élections locales ?

La FOSEL est issue de l'Accord Politique Global (APG). Cette force est créée lors de chaque processus électoral, puis dissoute à son terme. La police et la gendarmerie restent disponibles et répondront à chaque fois que cela sera nécessaire.

MANIFESTATIONS: LES PARTISANS DU FRAC/ANC ENCORE DANS LES RUES CE SAMEDI, LA MOBILISATION TOUJOURS MALGRE

Les militants et sympathisants du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) et de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ont encore battu le pavé ce samedi à travers les rues de la capitale togolaise, mais la mobilisation est toujours maigre.

La mobilisation a faibli, au lendemain des résultats des élections législatives du 25 juillet, scrutin à l'issue duquel le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) dont fait l'ANC a obtenu 19 des 91 sièges au Parlement. Ces élections ont été remportées par l'Union pour la République (UNIR, le parti au pouvoir) qui a rafilé 62 sièges. La Coalition "Arc-en-ciel" a enlevé 6 sièges, l'Union des Forces de Changement 3 sièges et Sursaut National 1 siège.

Comme tous les samedis, les militants et sympathisants du FRAC/ANC étaient partis du Foyer Pie XII pour chuter à la place pour leur meeting hebdomadaire. Etaient au milieu de la foule plusieurs responsables de l'ANC dont son président Jean Pierre Fabre.

"Nous invitons les populations à toujours garder espoir et de ne jamais se décourager tant qu'une lutte n'est pas terminée. Les péripéties d'une lutte sont diverses, raison pour laquelle il faut toujours rester déterminé. C'est le principal message de ce samedi", a déclaré Jean Pierre Fabre.

GUÉGUERRE AUTOUR DU LEADER DE L'OPPOSITION: "JE NE CHERCHE À PAS DIRIGER L'OPPOSITION" (JEAN PIERRE FABRE)



Les responsables de l'opposition se sont lancés ces derniers jours au sujet du concept "leader de l'opposition", une guéguerre qui s'est échauffée juste après les résultats des élections législatives du 25 juillet. Ce scrutin a été remporté par l'Union pour la République (UNIR, parti au pouvoir) qui a enlevé 62 des 91 sièges de députés au Parlement.

Le Collectif "Sauvons le Togo" (CST / opposition) a enlevé 19 sièges, la Coalition "Arc-en-ciel" (opposition) 6 sièges, l'Union des Forces de Changement (UFC, opposition), 3 sièges et "Sursaut National" (Indépendant), 1 siège.

Depuis l'annonce des résultats, les responsables de l'opposition ne font que se lancer des flèches. Principal sujet: la bataille autour du fauteuil du "leader de l'opposition". De l'avis de certains observateurs, le chef de l'opposition et est le responsable politique de l'opposition dont la formation a obtenu plus sièges au Parlement. Mais, cette idée n'est pas partagée par tous les acteurs de l'opposition. Pour certains, il ne suffit pas de rafiler le plus grand nombre de siège au Parlement pour s'attribuer le titre.

A entendre des responsables de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC, opposition), le leader de l'opposition est incontestablement leur président : Jean Pierre Fabre

"L'opposition a son rôle à jouer, surtout qu'elle a aujourd'hui, un statut avec comme chef de file Jean Pierre Fabre", avait précisé le 20 août dernier, Patrick Lawson (vice-président de l'ANC) après l'ouverture de la plénière de plein droit des députés élus le 25 juillet dernier...

Reclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez  
vos marchands de journaux.  
Prochaine parution  
le mardi 03 Septembre 2013

# Zozo

**DÉGÂTS LORS DES PLUIES DILUVIENNES/INCENDIES DANS LA PRÉFECTURE D'AGOU: LA MINISTRE AFI N'TIFA AMÉNYO AU CHEVET DES FAMILLES TOUCHÉES À AGOU GADZÉPÉ**



Remise symbolique d'un lot de tôles à un ménage

La ministre de l'action sociale Afi N'tifa Aménio était au chevet des familles dont les maisons ont été touchées à Agou Gadzépé par des incendies en janvier et des pluies diluviennes en juin dernier dans la préfecture d'Agou (environs 105 km au nord de Lomé), occasionnant d'importants dégâts matériels. Plusieurs maisons avaient été détruites. Au total 34 ménages avaient subi les affres des incendies et de ces pluies qui ont aussi endommagé le complexe scolaire Sainte Marie Reine de la zone.

Les localités touchées par les pluies sont: Agotimé-nord, Kpodjahon, Adamé, Tavié, Gadjagan, Adina Copé, Damadé, Afégamé, Akoumawou, Gadzépé.

Mme Afi N'tifa Aménio - élue lors des dernières législatives dans cette localité pour le compte de l'Union pour la République (UNIR, le parti au pouvoir) - a fait don de paquets de tôles à ces familles, afin de les soulager. La cérémonie s'est déroulée en présence de Kokou Paul Nunyava, préfet de la localité et de Gerson Dobou, également député UNIR élu tout récemment

Les autorités traditionnelles ainsi que les cadres de la localité ont assisté à cette cérémonie qui s'est déroulée dans la grande Cour de la Préfecture. La ministre a remis aux familles sinistrées, 40 paquets (soit environ 800 feuilles) de tôles pour leurs souffrances et peines...

**AGRICULTURE: LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE EN TOURNÉE DANS LE GRAND KLOTO CE VENDREDI POUR UNE SÉRIE D'ACTIVITÉS. QUELQUES 290 GÉNITEURS AMÉLIORÉS OFFERTS À DES ÉLEVEURS**



Le ministre Agadazi (en noir) posant avec les agriculteurs

Le Colonel Ouro-Koura Agadazi, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche était en tournée vendredi dans le grand Klotto (environ 150 km au nord de Lomé), côté ouest de la région des plateaux où il mené une série d'activités.

C'est la première étape d'une tournée nationale qui conduira le Colonel Agadazi dans plusieurs localités du pays. Le ministre a foulé le sol d'Agou Gadzépé peu après 9H où il a été accueilli par le Préfet d'Agou Kokou Paul Nunyava. Étaient également présents: Dr Daniel Batawui, directeur de l'agriculture et les autorités traditionnelles.

Première activité: remise de géniteurs améliorés et de compléments alimentaires aux éleveurs venus des différentes localités de la région des plateaux ouest. Au total 290 géniteurs améliorateurs d'un coût total de 17 millions FCFA et des compléments alimentaires d'une valeur de deux (2) million FCFA ont été remis aux éleveurs des préfectures d'Agou, de Klotto, de Kpélé et d'Amou. Ce geste "fort louable" permettra à ces éleveurs de redynamiser le secteur de l'élevage dans notre pays. Cette opération de distribution gratuite de ces ovins vise également à améliorer les conditions de vie des éleveurs et constitue une source de consommation sur le plan national.

"Je pense qu'au delà de cette cérémonie, il faudrait quand même attirer l'attention de ceux qui investissent dans l'agriculture, l'élevage et la pêche qu'il y a désormais une ligne de conduite qui a été soumise à tous les ministres du gouvernement sur instruction du chef de l'Etat", a déclaré le ministre...

## POLITIQUE/ASSEMBLEE NATIONALE : SEULS UNIR ET CST constituent des groupes parlementaires

LA DEUXIÈME séance de la session de droit de l'Assemblée Nationale s'était réunie hier lundi au siège du parlement à Lomé. A l'ordre du jour, l'étude et l'adoption du règlement intérieur de la nouvelle législature.

Après donc des débats houleux et intéressés, les députés sous la conduite du doyen d'âge Georges Latévi LAWSON sont parvenus à définir le nombre de députés à avoir pour former un groupe parlementaire. Ainsi donc, pour se dénommer groupe parlementaire, il faudra avoir au minimum NEUF (09) députés.



Vue partielle des nouveaux députés lors de la rentrée parlementaire

Ce qui laisse indubitablement sur le carreau la coalition arc en ciel et l'UFC qui n'ont respectivement que

6 et 3 députés.

Au finish, seuls le parti UNIR et le Collectif Sauvons le Togo consti-

tuent des groupes parlementaires.

A quoi pourrons-nous assister ? Une possible alliance Coalition ARC EN CIEL et UFC ? Les jours à venir nous éclaireront. En attendant également l'avis de la Cour Constitutionnelle qui devra se prononcer sur la constitutionnalité de ce règlement intérieur. Après quoi, les députés pourront valablement procéder à l'élection de leur bureau et pourquoi pas commencer les choses sérieuses. Histoire d'occuper les marcheurs professionnels en mal de sensation.

Credo TETTEH

## Développement à la base :

# 50 millions de F.CFA pour des activités génératrices de revenus

50 MILLIONS de F.CFA ont été offerts ce vendredi à quelque 40 groupements agricoles à travers des micro-crédits pour mener des activités génératrices de revenus.

Cette subvention qui est une contribution directe de Togo Télécom, s'inscrit dans le cadre du Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG), initié et mis en œuvre depuis 2008 par le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

La cérémonie de remise de chèques a été présidée par Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du développement à la base en présence de Sam Bikassam, directeur de Togo Télécom. Les micro-crédits accordés aux groupements agricoles sont remboursables à 50% sur une période de deux ans et sans intérêts

Selon Sam Bikassam, sa société soutient le ministère du développement à la base qui est un département "bien organisé" dont les actions vont directement au profit des acteurs de développement à la base.

"A travers ce projet, beaucoup de fonds sont mobilisés pour aider les groupements à travers les micro-crédits pour leurs activités génératrices de revenus", a-t-il souligné.

Pour la ministre du développement à la base, Togo Télécom a choisi d'entrer en partenariat avec son département pour apporter chaque année, 300 millions de F.CFA en appui au PSAEG: "cette société a insisté que cet appui puisse réellement aller vers des jeunes qui se mettent en groupements, ainsi que des groupements de femmes".

"Les activités appuyées dans le cadre du projet sont variées: l'agriculture, l'élevage, la pêche, la petite transformation, le petit commerce, etc. Après avoir reçu les requêtes, nous procédons à l'étude des dossiers et sur chaque dossier, il y a un plan d'affaires. Nous testons surtout la fiabilité des différents groupements qui introduisent leurs dossiers", a expliqué Mme Tomégah-Dogbé.

Le projet a pour objectif de donner un peu de moyens à toute personne qui a envie de mener une activité génératrice de revenus. Et quand un groupement prend l'engagement, il est tenu de rembourser une partie pour ne pas fermer la porte aux autres, a précisé la ministre.

Les micro-crédits accordés aux groupements agricoles dans le cadre du PSAEG, sont remboursables à 50% sur une période de deux ans et sans intérêts.

Le PSAEG a pour objectif général l'accroissement des revenus des membres des groupements et le développement des emplois ruraux dans les villages d'implantation du projet à travers : le renforcement des capacités productives des groupements ciblés en les dotant d'équipe-



La ministre Dogbé (g) remettant un chèque à une bénéficiaire

ments performants et adéquats, le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des groupements, le renforcement des

capacités entrepreneuriales des groupements, l'appui au développement et à la promotion des micro-entreprises.

## Législatives apaisées:

# COLONEL YARK DAMEHAME : "Les élections ne doivent plus être un cauchemar pour qui que ce soit"

"LES ÉLECTIONS ne doivent plus être un cauchemar pour qui que ce soit" au Togo, a affirmé jeudi dernier le ministre de la sécurité le Colonel Yark Damehame, se réjouissant de la bonne tenue des élections législatives du 25 juillet dernier.

Ce scrutin s'est déroulé dans le calme et dans des "conditions acceptables", selon les différentes missions d'observation électorales déployées au Togo dont celles de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et de la Francophonie. Pas de violences, à part quelques incidents mineurs.

Le Togo est marqué par des élections contestées par l'opposition, suivies de vagues de violences. Cette image s'efface peu à peu de la mémoire des togolais depuis les élections législatives d'octobre 2007, saluées par toute la communauté.

"Les élections ne doivent plus être un cauchemar pour qui que ce soit. D'ailleurs, tous les acteurs nationaux et internationaux impli-



Col Yark Damehame

qués dans le processus, sont unanimes que la Force Sécurité Elections" (FOSEL/2013) a brillamment accompli sa mission", a souligné le Colonel Yark Damehame.

Composée de 6.500 gendarmes, policiers et gardiens de préfectures, cette Force est chargée d'assurer la sécurité avant, pendant et après ces élections.

Selon le ministre de la sécurité, l'exploit réalisé par la FOSEL/2013 "est la résultante d'une volonté collective, de la détermination de tous - acteurs nationaux et internationaux -

et de la foi en ce que nous voulions".

"Ce n'est non plus, le fruit du hasard, car depuis des mois auparavant, nous travaillons pour qu'il en soit ainsi", a-t-il souligné. Ce dernier a fustigé le fait que certains considèrent les forces de sécurité comme une "composante entièrement à part".

"Il n'y a pas de raison que les forces de sécurité qui sont une émanation de la société,

soient toujours perçues comme une composante entièrement à part. Nous sommes un maillon de la grande chaîne nationale qui a sa partition à jouer au même titre que les autres acteurs sociaux", a précisé le ministre.

"Et nous entendons la jouer pleinement pour le bien et l'intérêt de nos populations et de notre pays, en veillant avec votre concours à tous, à ce que la protection des personnes et de leurs biens, soit une réalité au quotidien", a-t-il ajouté.

## Pour redynamiser le secteur café/cacao: Une trentaine de producteurs en formation à Kpalimé sur le "Cadre Intégré Renforcé" et ses opportunités

UNE TRENTAINE de producteurs des filières café et cacao venus de toutes les régions du Togo ont été formés mercredi à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), un atelier de sensibilisation et de formation sur le Cadre Intégré Renforcé (CIR) et ses opportunités.

Cet atelier de trois jours vise à informer et à sensibiliser les acteurs du secteur sur les possibilités d'accroissement de leurs revenus induites par l'implantation du programme de Cadre Intégré Renforcé. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Douti Lamboni, attaché de cabinet au ministère du commerce en présence de Talime Abé, point focal /CIR et Dr Ottèko Awou Apédo, Préfet de Kloto.

Pour Dr Ottèko Awou Apédo, cet atelier est d'une importance capitale car la culture du café-cacao est une activité qui prospère dans notre sous-région et occupe une place prépondérante parmi les produits agricoles d'exportation du Togo.

"Le commerce du café-cacao constitue une importante source de revenus pour nos agriculteurs et participe à l'essor économique de notre pays", a-t-il souligné.

Dr Ottèko Awou Apédo a invité



Photo de famille des participants

les participants à prêter une oreille attentive à toutes les communications et recommandations qui feront objet de cet atelier, en vue de pouvoir tirer un meilleur profit.

"Il est important aujourd'hui que les producteurs de café-cacao bénéficient de ce programme pour le renforcement de leurs capacités, afin de les aider à répondre au mieux, aux normes conventionnelles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)", a pour sa part expliqué Talime Abé.

"Les différents thèmes que nous aurons à développer au cours de nos travaux, nous édifieront sur l'importance du commerce et nous permet-

tront d'atteindre les objectifs assignés à ce programme", a-t-il souligné.

Pour Douti Lamboni, les enjeux aujourd'hui sont très importants et nous devons sortir des vieux modèles: "une ère nouvelle s'ouvre sûrement pour l'agriculture togolaise et particulièrement pour les filières café-cacao".

Ce dernier a invité tous les acteurs de la chaîne de production à œuvrer en synergie avec le gouvernement pour apporter leurs meilleures contributions au processus.

Organisé par le ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, cet atelier permettra

de donner un coup de projecteur sur les multiples opportunités offertes aux producteurs de café et cacao dans le cadre du processus de mise en œuvre du "Cadre Intégré Renforcé" (CIR) au Togo.

Les participants à cet atelier ont écouté lundi, trois communications: "la politique commerciale du Togo" (présentée par M. Gally komlan, directeur du commerce extérieur), la "Notion de cadre intégré, ses objectifs et son évolution" (par M. Abété, économiste) et "L'étude diagnostique sur l'intégration du commerce" (par Talimé Abé, point focal CIR).

Ce jeudi, ils suivront deux autres deux communications sur "l'appropriation nationale, gestion du processus du CIR et rôle des parties prenantes" et le "fonctionnement du mécanisme de financement du cadre intégré renforcé".

Rappelons que la production du café-cacao ne cesse de baisser au fil des années. Pour ce secteur qui représente 7% des recettes d'exportation et 30% des recettes des produits agricoles, la production est passée de 30.000 tonnes en 1996 à 12.000 tonnes en 2012. Pour la campagne 2013, le Togo ne table que sur 5.000 tonnes de production.

## KPALIME-UNICEF-ENFANTS-FORMATION : Fin jeudi dernier à Kpalimé, d'un atelier d'élaboration du Plan d'Action du Programme Pays

DÉMARRÉ LUNDI dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), l'atelier d'élaboration du Plan d'Action du Programme Pays (CPAP) s'est achevé le jeudi dernier.

Le Togo est dans le processus d'élaboration du nouveau programme de coopération Togo-Système des Nations Unies 2014-2018. Après l'étape de l'élaboration du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement (UNDAF), celle de l'adoption du Document de Programme Pays (CPD) basés sur la stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi (SCAPE), le pays est à l'étape d'élaboration de son plan d'action du programme pays (CPAP 2014-2018).

Ce document étant très important pour la mise en œuvre des actions visant à améliorer les conditions de vie des enfants et un changement auprès de toutes les parties prenantes aux composantes du CPAP, il est indispensable qu'il soit de qualité, facile à utiliser et accessible à tous.

C'est dans cette perspective que le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en collaboration avec l'Unité de Gestion et de Coordination des Programmes Gouvernement-Système des Nations Unies (UGCP), a initié cet atelier à l'intention d'une centaine d'acteurs des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'action sociale venus des régions maritimes, plateaux et Lomé commune. Certains enfants ont également pris part aux travaux.

Cet atelier vise à améliorer la compréhension des participants sur ce qu'est un CPAP au niveau décentralisé, à élaborer une ébauche des grandes actions par composante pour l'élaboration du CAPA à partir des résultats de l'atelier de juin sur le CPAP à Lomé et de "La VISION POST OMD 2015" des enfants. Cet atelier vise également à préciser les grandes actions au niveau décentralisé dans le contenu de chaque composante du CPAP 2014-2018 et à dégager des pistes vers une meilleure coordination.

"Chaque structure doit maintenant, sur la base de ce document, élaborer son plan d'action pour la période 2014-2018. Nous sommes dans ce processus que nous avons commencé à Lomé avec les grands directeurs et secrétaires généraux pour définir les grandes actions à mener au cours de cette période", a expliqué Dodzi Abbékoé Doeivi, coordonateur de l'UGCP.

"Et comme le programme de l'UNICEF est un programme décentralisé et déconcentré, nous avons voulu impliquer les régionaux dans cet exercice, afin de voir leurs aspirations, leur vision pour la période 2014-2018. C'est pour cela que nous avons rassemblé toute une panoplie de personnes de différents secteurs pour réfléchir ensemble à définir les actions pour 2014-2018", a-t-il souligné.

Les participants à cet atelier ont passé en revue les différentes étapes du processus d'élaboration du CPAP,



Vue partielle des participants lors de la formation

les dispositions et principes de la convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et des recommandations du comité des droits des enfants sur les 3è et 4è rapports périodiques sur la CDE. Ils ont également suivi le rappel des cinq principes de la déclaration de BUSAN (appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats, responsabilité mutuelle).

Les communications ont porté sur: "l'équité genre et les disparités au Togo basée sur la +SitAN+", "Document de programme pays", "la question de la parité des sexes : quelles implications ?".

"Nous attendons que les participants s'approprient ce programme, ce plan d'action, qui va être fait puisque si nous les associons à toutes les phases de ce processus. Nous comptons faire avec eux, dans la mise en œuvre de ce plan d'action. Ce n'est qu'après qu'ils vont définir les activités. La

mise en œuvre sera facile à partir des activités qu'ils auront à mener", a ajouté Dodzi Abbékoé Doeivi.

Rappelons que le plan d'action du programme pays (CPAP) rend opérationnel les programmes pays, constitue un accord formel entre le gouvernement et l'UNICEF sur le programme de coopération et de la base de plans annuels ou pluriannuels de travail. Ce plan précise également les responsabilités respectives du gouvernement, des partenaires et de l'UNICEF pendant la période du programme de pays approuvé pour atteindre les priorités identifiées conjointement et les résultats prévus pour les enfants et les femmes. Le plan consigne aussi les engagements des agences du système des Nations Unies et du gouvernement et comprend le budget détaillé des composantes sur la base du budget approuvé par le conseil d'administration.

## Zozo

ECONOMIE / LES CLIENTS DE WAGES/KPALIMÉ FORMÉS CE JEUDI SUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE EN LANGUE LOCALE (ÉWÉ) À KPALIMÉ.



Vue partielle des participants à cette formation

L'institution de micro-finance "Women and Association Both economic and social" (WAGES) /Agence de Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé) a organisé une journée de formation à l'intention de ses clients de la ville ce jeudi sur l'éducation financière en langue locale (éwé). La rencontre s'est déroulée au siège de l'Institution à Kpalimé.

Cette formation dirigée par Romaric Amégan, chef d'Agence de ladite Institution en présence de ses collaborateurs s'est tenue après celle du 17 juillet dernier sur le même thème.

La rencontre a pour objectif de renforcer les attitudes des clients, afin de les amener à épargner plus, à dépenser prudemment et à emprunter pour de bonne raison.

Selon Romaric Amégan, l'éducation financière consiste à enseigner aux clients de WAGES, les concepts monétaires et à leur apprendre à gérer sagement l'argent. "On leur apprend les techniques de base pour gagner, dépenser, budgétiser, épargner et emprunter de l'argent", a-t-il souligné.

Pour le chef d'Agence WAGES/Kpalimé, l'éducation financière est particulièrement importante pour les clients de toutes les institutions de micro finance, car cette catégorie de population a déjà des revenus insuffisants. "Elle leur permet d'éviter les pièges de l'endettement, de savoir bien budgétiser et d'élaborer les stratégies d'épargne, de lire et de comprendre les tableaux d'amortissement, de comprendre le processus de mise en place du crédit en vue de choisir le type de crédit qui correspond à leurs besoins" a-t-il ajouté.

Les communications développées lors de cette formation sont: "la gestion de l'épargne et du crédit", "marketing, gestion de fonds et des activités", et "état financier de base". L'assistance a suivi également une présentation sur les catégories des frais commerciaux. Quelques clients ont présenté une scène sur les vécus quotidiens des bonnes femmes au marché. Des travaux en atelier ont permis aux participants de bien maîtriser et de cerner les objectifs de cette formation.

NSCT-MEDIAS/POUR ÊTRE MIEUX ÉCLAIRÉS SUR LA GESTION DE LA FILIÈRE COTONNIÈRE: UNE TRENTAINE DE JOURNALISTES FORMÉS À ATAKPAMÉ, INITIATIVE DE LA NSCT



Vue partielle des journalistes en formation

Une trentaine de journalistes (médias privé et d'Etat/médias étrangers) ont suivi à Atakpamé (environ 175 km au nord de Lomé), trois jours de formation axée sur la gestion de la filière cotonnière, initiative de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT).

Cette rencontre dite de "formation-information", s'inscrit dans le cadre du programme de communication la direction de la NSCT pour la campagne cotonnière 2013/2014. Les travaux ont été ouverts par le préfet de l'Ogou Allagbé Kokou Bayedjen en présence du Directeur général de la NSCT Kokou Djagni.

La rencontre permettra notamment aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la filière coton au Togo, en Afrique et dans le monde. Cette formation permettra aussi d'établir de meilleures relations entre les médias en général et les différentes structures en charge de la gestion de la filière coton au Togo. A travers cette formation, la direction de la NSCT entend susciter dans chaque organe de presse, des journalistes "spécialistes du coton". Sont prévus, des thèmes spécifiques relatifs à la filière cotonnière, visant à mieux éclairer les journalistes sur la gestion du secteur.

"Nous avons donc pensé que si vous journalistes, vous maîtrisez ce sujet, le public en serait certainement mieux informé. Cette rencontre est aussi l'expression de notre engagement à mieux intégrer les médias dans nos actions, afin qu'à terme chaque média puisse disposer en son sein d'un véritable spécialiste coton", a souligné Kokou Djagni.

Pour le Préfet de l'Ogou, le coton a toujours constitué un levier puissant pour le relèvement du pouvoir d'achat en milieu rural: "la présence des journalistes à cette formation est pour tous l'assurance que désormais, le sujet coton sera traité par des journalistes spécialisés et spécialistes", a précisé Allagbé Kokou Bayedjen, invitant les professionnels des médias à cette formation à "s'investir pleinement dans ces échanges afin que les objectifs soient atteints"...

## ZOZO

## FAITS DIVERS/DE LA NEIGE À L'AÉRO-PORT DE LOMÉ

Un Équatorien, un Malaisien et un Nigérien ont été récemment arrêtés à l'aéroport de Lomé par les hommes de l'Office central de répression du trafic illicite de drogue et du Blanchiment (OCRTIDB). Il s'agit de deux affaires distinctes.

Reyes Machay Carlos Andres, de nationalité équatorienne et qui arrivait à Lomé par le vol Ethiopian en provenance du Brésil avait dans ses bagages 2kg de cocaïne.

Concernant la seconde interpellation, les intéressés avaient soigneusement dissimulés dans un sac de voyage 1kg de méthamphétamine, une drogue de synthèse psychostimulante.

L'OCRTIDB a réalisé récemment de belles prises, dont plusieurs sur des passagers en provenance du Brésil. Depuis l'ouverture d'une liaison non-stop entre Rio/Sao Paulo et Lomé, les trafiquants semblent privilégier cette route à priori moins risquée qu'un vol vers l'Europe ou les États-Unis.

Comme toujours, les personnes arrêtées ne sont pas les chefs des réseaux, mais de simples passeurs communément appelés des mules.

## POLITIQUE/TORTURE : L'OMCT FAIT LE POINT



Une délégation de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) a achevé vendredi une visite de deux jours au Togo. Ses membres ont rencontré notamment, le Président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Allou Sam-Dja Cissé.

Ces échanges avaient pour objectif de dresser un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre des recommandations formulées par l'ONU après l'examen du 2e rapport périodique du Togo. En octobre prochain le Comité des droits de l'homme des Nations Unies fera le point sur les avancées concrètes en matière de lutte contre la torture et les traitements dégradants.

Les représentants de l'OMCT ont également rencontré les ONG actives dans ce domaine comme l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Togo (ACAT-Togo) et le Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT).

## SANTÉ: DES POINTS FOCaux VIH DES DIRECTIONS RÉGIONALES ET DES DISTRICTS PRÉFECTORAUX FORMÉS



Photo de famille des participants à la formation

Des points focaux VIH des directions régionales et des districts préfectoraux ont entamé jeudi, une formation sur le suivi et l'évaluation des interventions de lutte contre le VIH/SIDA au Togo, rencontre organisée par le conseil national de lutte contre le SIDA (CNLS).

Ont assisté à l'ouverture des travaux: Koffi Afelete Vidzrakou, représentant Assistant/OIC et le Professeur Vincent Pitché, coordonnateur du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST (SP/CNLS).

Cette formation permettra de définir les concepts de suivi/évaluation et les différents cadres de suivi/évaluation, le rôle du suivi et de l'évaluation dans la mise en œuvre des programmes VIH/SIDA.

Elle permettra surtout d'identifier et d'appliquer les outils et méthodes appropriés pour la collecte des données du suivi et de l'évaluation, d'appliquer les concepts de suivi/évaluation national, de comprendre et de maîtriser la sélection d'indicateurs appropriés...

## Deuxième édition du Salon International de l'Agroalimentaire de Lomé :

## Pour la valorisation et la promotion des produits agricoles locaux, SIALO 2 a tenu ses promesses

La deuxième édition du Salon International de l'Agroalimentaire de Lomé (SIALO 2) s'est tenue du 15 au 19 août 2013 au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF, Togo 2000) sous le thème général de la " Sécurité alimentaire ". Le deuxième rendez-vous d'échanges entre les acteurs des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de l'agroalimentaire de Lomé a bénéficié du haut Patronage de la primature togolaise et le partenariat du ministère togolais de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Pour le Col Ouro Koura Agadazi, ministre togolais de l'Agriculture : " Le salon de l'Agroalimentaire de Lomé s'inscrit parfaitement dans la vision des autorités togolaises avec la mise en œuvre du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) ".

Plusieurs pays ont répondu à cet appel, notamment le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Gabon, le Niger, le Tchad, la France et l'Italie. " Avec plus de



La table lors de la cérémonie de clôture

150 exposants et plus de 500 visiteurs attendus par jours, le SIALO constitue, selon le Coordinateur général, Daniel Heatson Attikpo, une vitrine pour tous les acteurs du secteur agricole, les associations et coopératives d'agriculture, les industries, les commerçants, distributeurs, représentants des marques et les instituts ".

Les participants et partenaires de SIALO ont apprécié le programme du salon composé entre autres des expositions, des ateliers de formation, des conférences-débats sur des thèmes spécifiques se rapportant au



La ministre Agadazi visitant un stand

thème général de Sécurité Alimentaire et des rencontres " B to B ".

Pour remercier ses rideaux aux couleurs des participants venus de divers horizons d'Afrique et du monde, le comité d'organisation du SIALO a convié les acteurs du secteur agricole et de l'agroalimentaire à un buffet gastronomique inscrit sous le vocable de " La Nuit du SIALO ". Plusieurs officiels ont pris part à cette soirée, notamment l'Ambassadeur du Niger au Togo, SEM. Hassane Harouna Maïga, le Consul Honorifique d'Italie au Togo,

Monsieur Bianchi Marziano, le Secrétaire général du ministère togolais de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, monsieur Lamboni Minda et le Directeur général du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé, monsieur Johnson Kueku Banka.

Des attestations et autres prix d'innovation ont été remis aux participants des différents pays. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec la 3ème édition du 20 au 24 août 2014 à Lomé.

## Justice / Chantage :

## L'Etat togolais a porté plainte pour chantage contre Jacques Dupuydauby le 18 août 2011

EN 2001, les autorités togolaises ont privatisé l'activité de manutention des conteneurs au Port Autonome de Lomé. Le 29 Août 2001, la Société S.E.2.M - TOGO a signé avec l'Etat Togolais une convention portant sur l'activité de manutention des conteneurs au Port Autonome de Lomé.

En 2003, les autorités togolaises ont privatisé l'activité de manutention du conventionnel au Port Autonome de Lomé. La Société S.E.3.M - TOGO a ainsi été créée et obtenu une licence de manutention " conventionnel ".

Les Sociétés S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M TOGO, filiales du groupe BOLLORE depuis leur création, ont leur capital majoritairement détenu par la Société espagnole Participaciones Ibero Internacionales SAU (PII), filiale de la Société PRO-GOSA Investment elle-même contrôlée depuis sa création en 1990 par la Société PLANTATION DES TERRES ROUGES, Société cotée du groupe BOLLORE ;

En vertu d'un contrat de gestion aux termes duquel il était rémunéré TRENTE MILLE (30.000) DOLLARS par mois, Monsieur Jacques DUPUYDAUBY a été désigné par le Groupe BOLLORE pour diriger la Société de droit espagnol dénommée Participaciones Ibero Internacionales (PII) en qualité de Président Directeur Général et les Sociétés de droit togolais S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M - TOGO en qualité de Président du Conseil d'Administration.

En 2005, profitant des fonctions de direction qu'il exerçait pour le compte du Groupe BOLLORE, Monsieur Jacques DUPUYDAUBY



Jacques DUPUYDAUBY

s'est accaparé du contrôle des Sociétés S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M - TOGO en transférant, par fraude et à l'insu du Groupe BOLLORE, les actions S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M - TOGO détenues par la Société de droit espagnol dénommée Participaciones Ibero Internacionales (PII) à une Société luxembourgeoise lui appartenant, créée à cet effet, dénommée Société Participaciones Ibero Internacionales Luxembourg (Pli Luxembourg) et en assumant, illégalement, la gestion de S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M - TOGO ;

En réaction à cette fraude, le Groupe BOLLORE a naturellement initié des actions en justice en Espagne pour abus de biens sociaux et au Togo pour recouvrer ses droits et récupérer ses actions détournées ;

En Espagne, le Groupe BOLLORE a pu, le 20 Juin 2005, par décision judiciaire, révoquer Monsieur Jacques DUPUYDAUBY de son mandat dans la Société Pli Espagne ;

Au Togo, une ordonnance du Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé a interdit toute réunion des organes sociaux des Sociétés S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M -

TOGO dans l'attente d'une décision sur le fond du litige ;

Sur le fond, le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé a donné entièrement raison au Groupe BOLLORE le 03 Février 2006 et le 22 Septembre 2006. Du fait des manœuvres dilatoires de Monsieur

Jacques DUPUYDAUBY, le Groupe BOLLORE n'a pas pu faire exécuter les décisions qui lui auraient permis de recomposer les organes de gestion et ainsi de reprendre la direction de ses filiales.

Le 28 Mai 2009, la Cour d'Appel de Lomé a rendu deux (2) arrêts N°089/09 et 090/09 qui confirment, en tous points, les jugements rendus en 2006, par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé.

Par ces décisions, la Cour d'Appel de Lomé a ainsi confirmé que le Groupe BOLLORE est l'actionnaire majoritaire de la Société S.E.2.M - TOGO (90% du capital) et l'actionnaire unique de la Société S.E.3.M TOGO (100%).

Ainsi, tous les actes et décisions intervenus pour le compte des Sociétés S.E.2.M - TOGO et

S.E.3.M - TOGO entre le transfert frauduleux des actions et les décisions de la Cour d'Appel remplaçant le Groupe BOLLORE dans ses droits engagent la responsabilité personnelle et illimitée de Monsieur Jacques DUPUYDAUBY et ses complices en qualité de dirigeants de fait ;

Le 11 Juin 2009, Un Conseil d'Administration, recomposé suite à une Assemblée Générale convoquée par un mandataire de Justice, a nommé Monsieur Pascal COTI, Directeur Général pour diriger et gérer les Sociétés S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M - TOGO ;

Cependant, le 27 Mai 2009, la veille de la décision de la Cour d'Appel de Lomé rétablissant le Groupe BOLLORE dans ses droits d'actionnaire des Sociétés S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M - TOGO, alors qu'un contrôle fiscal était en cours au sein de ses Sociétés, Monsieur Jacques DUPUYDAUBY et ses principaux collaborateurs ont fui le Togo après avoir ordonné la destruction de la comptabilité des Sociétés S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M - TOGO ;

C'est dans ces conditions que le 27 Mai 2009, les autorités judiciaires ont délivré un mandat d'arrêt international à l'encontre de Monsieur Jacques DUPUYDAUBY et ses complices ;

Mieux encore, des actes susceptibles de revêtir les qualifications pénales d'abus de confiance, faux, escroquerie, destruction volontaire et fraude fiscale ayant été identifiés au détriment des Sociétés S.E.2.M - TOGO et S.E.3.M - TOGO et de l'Etat Togolais, une information judi-

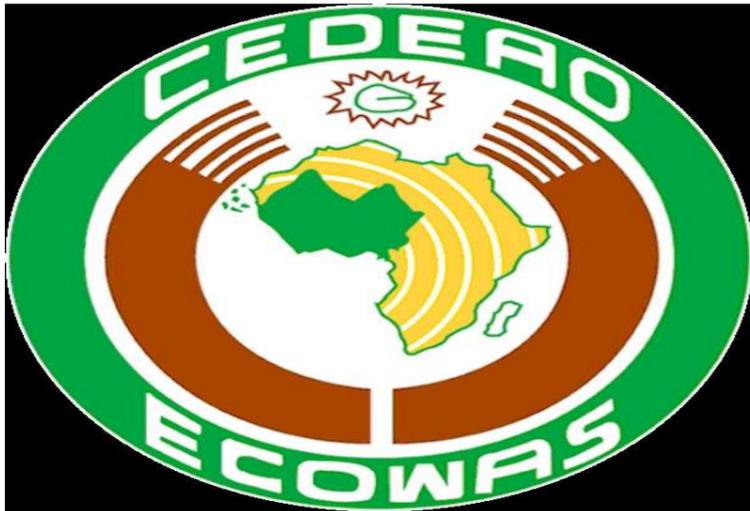
## SEMINAIRE REGIONAL A NIAMEY POUR LA PROTECTION DE L'AVIATION CIVILE CONTRE LES ATTAQUES TERRORISTES

LA CAPITALE nigérienne abrite du mardi 27 au jeudi 29 août 2013 un séminaire régional visant à amener différents partenaires internationaux à participer aux efforts destinés à empêcher l'utilisation à des fins terroristes des Systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) en Afrique de l'Ouest.

Se tenant sous l'égide conjointe de la CEDEAO et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), la rencontre a pour objectif principal d'aider les Etats de l'Afrique de l'Ouest à mettre en place des mesures appropriées pour la protection de l'aviation civile contre des attaques terroristes menées à l'aide d'engins explosifs improvisés.

Elle vise aussi à mener la lutte contre tous actes d'intervention illégale sur les territoires des Etats concernés, comme la prise d'otages à bord d'avions ou dans les aéroports, les détournements d'avion, etc., mais aussi à assurer un contrôle strict et efficace sur l'importation, l'exportation, le transfert, la réexpédition et le stockage de systèmes de type MANPADS.

Le séminaire de Niamey regroupera au total 162 participants en provenance des 15 Etats membres de la CEDEAO, mais aussi du Cameroun, de la Mauritanie et du Tchad, notamment les directeurs généraux de l'aviation civile, de la police, des services de renseignements, de la gendarmerie, ainsi que des représentants de compagnies aériennes, des responsables de sociétés de gestion d'aéroports, des prestataires de services de navigation aérienne, des responsa-



bles d'organisations sous-régionales, régionales et internationales, des donateurs et partenaires.

A l'issue des discussions, qui porteront sur la situation des menaces terroristes en Afrique de l'Ouest et les défis posés par les MANPADS, le séminaire devra aboutir à des recommandations et à un plan d'action contre les Systèmes portatifs de défense aérienne.

Parmi les autres résultats attendus de ce séminaire figure le renforcement de la mise en œuvre de politiques adoptées par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, notamment la Convention sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes, en date du 14 juin 2006.

Entre autres retombées de la rencontre, on s'attend au renforcement des capacités des autorités responsables de l'aviation civile ainsi qu'à une nette amélioration de la préparation des Etats membres de la CEDEAO, du Cameroun, de la Mauritanie et du Tchad, aux mena-

ces posées par des groupes terroristes présumés dans la région.

En effet, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO a adopté le 17 février 2012 un acte additionnel relatif à une sécurité aérienne commune ayant pour objet de protéger l'aviation civile contre les actes d'intervention illicite dans les Etats membres, tels la prise d'otages à bord d'avions ou dans les aéroports, les détournements d'aéronefs et les attaques terroristes.

A cette situation déjà préoccupante s'ajoute le nouveau fléau que constitue le terrorisme, avec des menaces contre l'aviation civile émanant notamment d'AQMI, de groupuscules jihadistes opérant au Nord-Mali, du groupe nigérian Boko Haram, etc.

Conscients du danger que représentent ces entités, les leaders régionaux ont exprimé leur "préoccupation face à la montée du terrorisme dans la région du Sahel et au Nigeria" et noté "avec une grande inquiétude l'instabilité de la situa-

tion sécuritaire dans le golfe de Guinée, créée par les actes de piraterie, les vols à main armée en mer, le dumping, la dégradation de l'environnement ainsi que le trafic de drogue, d'êtres humains et d'armes".

Ensuite, par lettre en date du 15 août 2012, le secrétaire général de l'OACI, M. Raymond Benjamin, a communiqué à la Commission de la CEDEAO des informations sur les menaces terroristes qui pèsent sur l'Afrique de l'Ouest émanant en particulier d'AQMI, de Boko Haram, etc.

Suite à cette missive et en marge de la conférence de haut niveau sur la sécurité aérienne, tenue du 10 au 14 septembre 2012 à Montréal, au Canada, une réunion de coordination a eu lieu entre les Etats membres de la CEDEAO et l'OACI, à l'issue de laquelle il a été retenu l'idée d'organiser, courant 2013, un séminaire régional dans la capitale nigérienne.

La Commission de la CEDEAO délèguera à Niamey une trentaine de personnes, parmi lesquelles les commissaires chargés des Infrastructures, des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité, les directeurs des Transports et Télécommunications et des Affaires juridiques, ainsi que le responsable du Fonds de la paix.

Seront également représentés les directions et services suivants : Paix et Sécurité, Alerte précoce, Force en attente, Armes légères, Etat-major de la CEDEAO, Communication, Conférence et Protocole, sans oublier les experts des différents services concernés par la problématique du transport aérien.

## Zozo

BODY-BUILDING/3ÈME ÉDITION : LES MEILLEURS HALTÉROPHILES RÉCOMPENSÉS LORS D'UN CONCOURS À LA PLAGE DE LOMÉ



Les meilleurs haltérophiles ont été récompensés le dimanche dernier à la plage de Lomé, après une compétition, en présence d'un nombreux public. Cette compétition qui a regroupé 30 haltérophiles venus de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Ghana vise selon les organisateurs, à promouvoir le body-building et à faire connaître cette discipline sportive au public.

Cette compétition organisée en partenariat avec la société "Lydia Ludic" a été un coup de maître, vue la hardiesse des amateurs et professionnels, que ce soit dans le power lifting couché ou le Squat.

Ce sont les poids légers de moins de 90 kilogrammes qui ont ouvert le bal par le power lifting couché qui consistait à soulever les barres de masse (120 kg) en étant couché. De Abotsi Gerald à Akakpo Etsè en passant par Kankoè, les athlètes n'ont éprouvé aucune difficulté à cette séance. Mais c'est Fété Kodjo qui prend la première place dans cette catégorie avec 190 kilogrammes, suivi de Kankoè qui a su porter la barre de 185 kilogrammes.

Au niveau du Squat (porter la barre de poids sur les épaules), Tao Tao s'est montré professionnel en portant sur ses épaules 270 kilogrammes devant Fété Kodjo (260 kg) et Emis Coleman (240 kg).

Dans la catégorie d'exhibition du corps, c'est le ghanéen Adja Mawuko qui s'est fait montré le plus impressionnant en surclassant ses adversaires. Ainsi il occupe la tête de cette catégorie. Il est suivi par l'Ivoirien Hyacinthe Kakou et du Togolais Dimitri Sozoukin.

C'est le responsable de la communication et chargé des affaires sociales à Lydia Ludic, Edourd N'diaye qui a remis les prix constitués d'un trophée, de diplômes de participation et d'enveloppes aux différents lauréats.

**EDUCATION: LE SYNTET, UN NOUVEAU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS POUR "LUTTER CONTRE LES INGÉRENCES POLITIQUES (...)"**



Photo de famille du BE du SYNTET

Un nouveau Syndicat des enseignants du primaire et secondaire du secteur public a été porté sur les fonts baptismaux samedi à Lomé lors d'une Assemblée générale: le Syndicat National des Travailleurs de l'Enseignement du Togo (SYNTET). Plus de 300 délégués venues de toutes les préfectures du pays ont pris part à cette Assemblée générale constitutive tenue au Centre communautaire de Bè.

Le SYNTET a pour objectif principal "de défendre les intérêts de ses membres sur tous les plans et de lutter contre les ingérences politiques et de toutes formes de blocage des dossiers d'avancement du personnel et autres". Ce Syndicat entend également œuvrer pour la formation de ses membres, sur les plans professionnel, syndical et socioculturel. Les enseignants regroupés au sein de ce nouveau syndicat veulent aussi valoriser les travailleurs de l'enseignement et leur profession dans la société et collaborer avec toute organisation ou institution publique ou privé, nationale comme internationale poursuivant les buts similaires.

Après l'adoption du statut et du règlement intérieur, les participants ont élu un bureau exécutif de 11 membres.

"Nous savons tous que l'année écoulée, le système éducatif a été dans son ensemble perturbé. Avant d'être enseignants, nous sommes également des parents d'élèves et cela nous a fait tous mal. Nous avons senti ce besoin pressant de mettre sur pied ce syndicat pour palier certaines insuffisances que nous avons rencontrées l'année dernière", a indiqué Ayité Abaglo, le secrétaire général du SYNTET..

## Justice / Chantage :

### L'Etat togolais a porté plainte pour chantage contre Jacques Dupuydauby le 18 août 2011

Suite de la page 6

ciaire a été ouverte à la suite de laquelle, le 07 Septembre 2009 un jugement du Tribunal Correctionnel de Lomé a déclaré Monsieur Jacques DUPUYDAUBY coupable des faits qui lui ont été reprochés et l'a condamné à :

36 mois d'emprisonnement ferme pour le délit d'abus de confiance

36 mois d'emprisonnement ferme pour le délit d'escroquerie

12 mois d'emprisonnement ferme pour le délit d'usage de faux

100.000 FCFA d'amende pour le délit de complicité de fraude fiscale

10 ans d'emprisonnement ferme pour le délit de destruction volontaire

36 mois d'emprisonnement ferme pour le délit de groupement de malfaiteurs

Pour tenter d'échapper aux conséquences de ces actes et des condamnations le visant, Monsieur Jacques DUPUYDAUBY a mis au point une stratégie consistant à se prétendre victime d'extorsions de fonds et menacer d'agir en justice contre ses prétendus auteurs si sa condamnation n'était pas annulée et une réparation matérielle de plusieurs milliards de Francs CFA ne lui a pas été allouée ;

C'est dans cette logique qu'il a :

A dressé des courriers à des Représentants de l'Etat Togolais les invitant à parvenir à un arrangement sous peine de révéler de prétendues pratiques délictueuses dont il aurait été victime ;

Publiquement dénigré sa condamnation et les Magistrats l'ayant rendue en la qualifiant d'" affaire orchestrée par BOLLORÉ " dans une interview à Mediapart le 28 Octobre 2011 ;

Publiquement mis en cause le Chef de l'Etat et ses collaborateurs en les accusant de crimes et délits imaginaires ;

Menacé de saisir le CIRDI et la juridiction pénale si sa condamnation n'était pas annulée et une somme de plus de CINQUANTE MILLIONS (50.000.000) D'EUROS ne lui était pas versée ;

Ces agissements et pressions, commis alors même qu'il était loisible à Monsieur DUPUYDAUBY de contester sa condamnation pénale dans le cadre des voies de recours prévues à cet effet, caractérisent les infractions suivantes :

1. Chantages, faits prévus et réprimés par l'article 124 du Code Pénal qui dispose : " Sera puni d'un à cinq ans d'emprisonnement qui-

conque, sous la menace de révéler un secret, de se livrer à une diffamation, de détruire quelque document, de porter atteinte à la liberté ou à l'intégrité d'une ou plusieurs personnes aura extorqué ou tenté d'extorquer la remise de fonds ou valeurs ou la signature ou remise d'un écrit, d'un acte ou pièce quelconque contenant obligation, disposition ou décharge" . Outrages envers les Représentants de l'autorité publique faits prévus et réprimés par l'article 140 du Code Pénal qui dispose : " Sera puni d'un mois à deux ans d'emprisonnement quiconque par paroles, par écrit, par geste, par images ou objets ou message enregistré non rendus publics aura injurié ou outragé dans l'exercice de ses fonctions ou à l'occasion de cet exercice un Magistrat, un fonctionnaire public ou tout autre citoyen chargé d'un ministère de service public " ;

2. Menaces et violences envers les représentants de l'autorité publique, -faits prévus et réprimés par l'article 142 du Code Pénal qui dispose : " Sera puni de trois mois à trois ans d'emprisonnement quiconque aura, dans l'exercice menacé un Magistrat, un fonctionnaire public ou citoyen chargé d'un ministère de service public de porter

atteinte à sa personne, à sa réputation ou à celles de ses proches "

3. Concussions et corruptions, faits prévus et réprimés par l'article 208 du Code Pénal qui dispose : " Quiconque aura par menaces, voies de fait, promesses, dons ou présents, obtenu ou tenté

4. d'obtenir d'un représentant du Gouvernement ou des administrations et services publics des passe-droits, avantages, faveurs, actions ou omissions illicites " ;

5. Les faits qui précèdent, mettent en cause la responsabilité pénale de Monsieur Jacques DUPUYDAUBY, lesquels ont causé d'énormes préjudices à l'état togolais

C'est pourquoi celui-ci a porté plainte avec constitution de partie civile contre Jacques Dupuydauby.

Reclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium" dans  
les kiosques et chez vos  
marchands de journaux.

Prochaine parution  
le mardi 03 Septembre 2013

